

La cité du Vieux-Pont

Après la guerre de 1939-1945, la crise du logement conduit l'office public d'HBM de la Seine à édifier un ensemble de 623 logements, au lieu-dit « le Vieux-Pont ».

L'office public d'HBM de la Seine avait déjà, entre les deux guerres, construit des habitations à Nanterre. En 1922, le programme des cités-jardins (voir *Nanterre info* de novembre 2002) avait permis la réalisation d'un ensemble de pavillons où les conditions de vie et la qualité de l'architecture prouvaient que le logement social pouvait allier confort et esthétique. Toutefois, au cours des années suivantes, les impératifs d'ordre économique, en particulier la nécessité de réduire le prix de revient des constructions, vont conduire à l'abandon de cette solution. Comme il faut édifier plus de logements, à moindre coût, en les dotant de tout le confort, l'office décide de réaliser des immeubles collectifs. A l'entrée des cités-jardins, 69 ter et 71, rue Henri-Barbusse, les deux immeubles qui datent de 1930, témoignent de cette évolution.

La cité du Vieux-Pont, dont la construction s'effectue pendant plusieurs années (1947-1953), constitue une réalisation qui s'apparente, par l'organisation de ses bâtiments, aux HBM qui ceinturent Paris sur les boulevards extérieurs. Sur un terrain

d'une superficie d'environ 28 660 m², limité par le boulevard National, la rue Boileau et la rue Thomas-Lemaître, les architectes R. Hummel, A. Dubreuil et leur collaborateur A. Weinstein choisissent de réaliser un lotissement basé sur un urbanisme fait d'îlots et d'alignements le long des rues. Les bâtiments de quatre étages, sur sous-sol et rez-de-chaussée sont en effet disposés le long du boulevard National et de la rue Boileau.

Orientés nord-sud ou est-ouest et construits en forme de U, ils délimitent des jardins ouverts sur le terrain réservé au futur groupe scolaire Paul-Langevin.

Tous les logements ont une entrée, une salle de séjour, une à trois chambres et un « bloc service ». Ce dernier, composé d'une cuisine, d'une salle d'eau pou-

vant être utilisée comme salle de bains, des WC et des placards, est identique dans tous les appartements. La cuisine, accessible par l'entrée, communique avec la salle de séjour. La surface des salles de séjour varie de

Sur la façade de ce bâtiment, légèrement incurvé, le porche joue un rôle essentiel, accentué par la symétrie des ouvertures.



Plusieurs commerces ont été prévus le long du boulevard National.



17,50 m² à 20 m² et celle des chambres de 11 m² à 12 m². Un chauffage central individuel est prévu dans tous les appartements.

La cité du Vieux-Pont comprend quelques locaux commer-

ciaux situés dans les immeubles construits le long du boulevard National et de la rue Thomas-Lemaitre. Des garages à autos sont prévus dans la hauteur du sous-sol, rue Boileau, tandis que des garages à bicyclettes et à voi-



Détail du porche, vu depuis les jardins.

tures d'enfants, des resserres, des locaux nécessaires aux services généraux sont répartis dans tous les bâtiments.

Les architectes choisissent d'utiliser une belle pierre blanche pour réaliser les murs porteurs des façades. Les pierres, venues de Saint-Leu-d'Esserent dans l'Oise, sont taillées sur le chantier, puis transférées par des grues du lieu de sciage jusqu'aux murs. Toutes les moulures, les corniches, les porches sont des éléments préfabriqués sur place, moulés en imitation pierre. Ils animent les façades, en soulignant les formes des différentes

ouvertures : encadrements rectangulaires et ronds des fenêtres, entourages rectangulaires des portes d'entrée surmontées de corniches, arrondis des porches décorés eux-mêmes de cabochons carrés. Ils donnent un aspect fini et soigné aux bâtiments. Le même soin est apporté aux appartements dont les sols sont recouverts de grès cérame dans les services et de parquets en mosaïque de bois dans les chambres.

En 1953, lorsque la cité du Vieux-Pont est terminée, la France est plus que jamais confrontée à la crise aiguë du logement. Les destructions dues à la guerre, la vétusté des habitations et le retard accumulé depuis des décennies sont loin d'être résorbés. L'Etat décide de mener une politique de construction de logements locatifs sociaux en promouvant les grands ensembles. Comme il faut faire vite, les techniques de construction vont utiliser le béton et les panneaux préfabriqués. En regard des barres et tours qui en résulteront, la cité du Vieux-Pont semble très « classique » par ses matériaux, ses proportions et son implantation le long des rues.

Jeannine Cornaille
Société
d'Histoire
de Nanterre



Les bâtiments limitent des espaces aménagés de jeux pour les enfants et de bancs...